

Concertation préalable du Programme K6

Compte rendu de la réunion publique d'ouverture

Date : 27 avril 2022, de 18h à 20h

Lieu : Lumbres, salle Léo Lagrange

Nombre de participants : 65

Intervenants pour EQIOM, maître d'ouvrage du Programme K6 :

- Pierre Bernard, directeur Exploitation Ciments
- David COULON, directeur de l'usine de Lumbres
- Sylvain CODRON, coordinateur Environnement
- Luc COUSIN, directeur du Programme K6

Garant.e.s de la concertation :

- Anne-Marie ROYAL
- Jean-Michel STIEVENARD

Introduction

Joëlle DELRUE, maire de Lumbres, accueille les participants. Elle se félicite de la démarche engagée par EQIOM pour informer le public en toute transparence. L'ambition est grande et les contraintes environnementales le sont tout autant ; les objectifs affichés à terme sont de s'inscrire dans la durée et de pérenniser l'entreprise et les emplois. Moderniser et transformer cet outil de travail, développer l'économie circulaire sont les buts qu'EQIOM s'est fixés, et cela ne peut qu'améliorer l'environnement de l'usine. L'investissement envisagé est conséquent ce qui laisse envisager le maintien de l'activité et des emplois voire la création d'autres. C'est bon signe pour la commune et pour la Communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL). Ce projet s'inscrit dans le futur avec des enjeux et défis environnementaux qui s'avèrent nécessaires pour répondre aux politiques françaises et européennes. Elle souhaite que la concertation soit la plus large possible et que les contributions soient nombreuses.

Pierre BERNARD explique que le Programme K6 est un projet important pour EQIOM, la cimenterie Lumbres étant le plus gros site de production du dispositif industriel de l'entreprise. Il s'agit de pérenniser l'activité du site et l'alimentation en ciment des principaux marchés de l'entreprise : les Hauts de France et la région parisienne. Le projet permettrait aussi de développer les infrastructures de la région, comme le Hub CO₂ du Dunkerque. Il donnerait une plus grande indépendance au site d'EQIOM, en relocalisant sur le territoire toute la production de clinker. Enfin, il s'inscrit aussi dans l'ambition globale d'EQIOM de réduction des émissions de dioxyde de carbone, et permettrait aux produits sortants de l'usine d'être conformes aux futurs standards des matériaux de construction, comme ceux de la Réglementation environnementale RE2020.

Partie I - Le contexte du Programme K6 et de la concertation préalable

Sylvain CODRON présente la société EQIOM et la concertation préalable.

Anne-Marie ROYAL présente la Commission nationale du débat public et les principes de la concertation préalable.

David COULON présente l'usine actuelle et le procédé de fabrication du ciment.

Sylvain CODRON explique les enjeux du Programme K6, ses objectifs et ses principales caractéristiques.

Temps d'échange

Questions posées par un représentant de France Nature Environnement Hauts de France

La séquestration du CO2 en Norvège n'est pas actée : quel sera son coût ?

Avec le projet, la circulation des camions va doubler ; est-ce qu'une analyse du cycle de vie du ciment a été produite ?

Le recyclage des déchets du bâtiment se développe : cet apport nouveau de recyclage est-il pris en compte ?

Les combustibles alternatifs sont-ils des CSR ? Quel sera le volume utilisé ? Les ressources sont-elles suffisantes ?

La consommation en eau va-t-elle augmenter ? Quels sont les risques de pollution liés ?

Sylvain CODRON indique que le projet Northern Lights, retenu à ce stade par EQIOM, doit être opérationnel à compter de 2024. Étudié depuis 30 ans, il est d'ores et déjà autorisé. Le coût de la capture du dioxyde de carbone est compris entre 120 et 150 €/t. Il existe aujourd'hui une bourse du CO₂ au niveau européen et le prix à la tonne oscille actuellement autour de 80 € : ce coût est donc inférieur au coût de capture. Une partie des tonnes de CO₂ est offerte par l'Union européenne aux industriels - c'est le système des quotas gratuit, le reste est à payer par les industriels.

Sylvain CODRON observe qu'une partie des véhicules existe déjà pour l'importation du clinker depuis l'étranger. La relocalisation de la production permet d'éviter ce transfert et donc les émissions de dioxyde de carbone associées, en plus de produire le clinker à Lumbres dans une installation moderne. Il en va de même pour les combustibles : le coke de pétrole et le charbon traditionnellement utilisés viennent de loin tandis que les combustibles alternatifs viennent de la région. Pour la deuxième phase du projet, le transfert du CO₂ est envisagé par train ou par canalisation ; la route a logiquement été écartée.

Sylvain CODRON note que les déchets de construction ne sont pas que du béton, mais que le recyclage est un axe de travail de la filière. Il sera probablement possible à l'avenir d'intégrer des granulats de béton recyclé dans la production du ciment, en substitution d'une partie du clinker.

Luc COUSIN précise que la cimenterie consomme aujourd'hui 400 000 m³ d'eau pour délayer l'argile et la craie. Cette consommation serait réduite de moitié grâce à la nouvelle technologie du four. De surcroît, la réduction de l'utilisation d'eau permet de diminuer la consommation d'énergie, ce qui permet de réduire de 35 % la consommation de combustible à la tonne de clinker produite, et de 20 % les émissions de CO₂ à la tonne de clinker.

Luc COUSIN note que la cimenterie utilise déjà des combustibles alternatifs, ce qui permet d'éviter l'utilisation de ressources fossiles. Les températures élevées dans le four permettent de détruire complètement les déchets en leur donnant une seconde vie, sans rajouter de pollution par rapport à des combustibles fossiles comme le charbon ou le pétrole. Le combustible supplémentaire sera bien du CSR (combustible solide de récupération). La disponibilité des combustibles alternatifs va augmenter car la mise en décharge des déchets va devoir diminuer : seules les matières inertes seront admises en décharge à terme. EQIOM est en discussion avec des fournisseurs régionaux qui confirment le potentiel.

Questions et remarques d'un participant

L'information sur la concertation préalable par la distribution du dépliant n'a pas été complète.

Le projet paraît vertueux vis-à-vis des générations à venir en termes d'écologie mais suscite des questions.

La nouvelle cheminée de 110 mètres de haut sera-t-elle intégrée dans le paysage lumbrois ?

Quels sont les risques du doublement du nombre de camions pour les utilisateurs de la voie verte à proximité de la cimenterie ?

L'augmentation du transport et des émissions de dioxyde de carbone n'est-elle pas en contradiction avec l'objectif de captage ?

Pourquoi ne pas renforcer l'expédition par le train ?

Pour la valorisation des déchets, les normes sont-elles similaires à un incinérateur comme celui d'Arques ?

Pourquoi la captation du CO₂ est-elle encore hypothétique alors qu'elle devrait être intégrée dès le départ au projet ?

Jean-Michel STIEVENARD note que 27 000 boîtes ont été visées pour la distribution du dépliant, mais que tout n'a pas réussi. Par ailleurs, la presse locale rend compte de la concertation, par exemple *La Voix du Nord* et *L'Indépendant du Pas-de-Calais*. La concertation préalable prévoit aussi 4 rencontres sur les marchés.

Luc COUSIN explique que la cheminée sera intégrée à la tour. Cette tour sera haute car c'est là où la principale partie de la cuisson du clinker se fait, tandis que la longueur du four est réduite. L'intégration paysagère fait partie des sujets de concertation.

David COULON précise que la production de clinker supplémentaire à Lumbres servira à alimenter les centres de broyage de La Rochelle et de Montoir-de-Bretagne, alors qu'aujourd'hui ce clinker est importé depuis d'autres pays par la route et par bateau. Le clinker importé génère plus de CO₂ que le clinker produit avec ce nouveau four à Lumbres. Les combustibles alternatifs sont une ressource locale issue de l'économie circulaire. Les émissions de dioxyde de carbone liées à l'augmentation des transports ne sont pas du même ordre de grandeur que la réduction des émissions permise par le Programme K6 (environ 1 %). **Anne-Marie ROYAL** note que la réduction des émissions est à la tonne de clinker produite, et pas au global. **David COULON** confirme que le procédé va permettre de réduire les émissions de CO₂ à la tonne de clinker produite. L'augmentation de la production va conduire à une augmentation des émissions locales, mais elles seront réduites ailleurs dans le monde, grâce à l'arrêt des importations.

David COULON indique qu'un chargement de clinker à Lumbres est à l'étude. Cependant, les centres de broyage ne sont pas tous embranchés avec des voies ferrées.

Sylvain CODRON précise que les cimenteries sont soumises aux mêmes réglementations qu'un incinérateur, ce qui nécessite l'utilisation des meilleures technologies disponibles, notamment des filtres à manches, un traitement des oxydes d'azote et un traitement du dioxyde de soufre pour respecter les conditions

réglementaires. La cimenterie de Lumbres est conforme aux normes et le Programme K6 doit permettre d'anticiper les réglementations à venir.

Luc COUSIN précise que le Programme K6 vise d'abord la réduction à la source des émissions, via un four plus économe en énergie que les fours actuels. Ce qui restera sera capté grâce à la seconde phase. Elle reste conditionnelle car elle comporte beaucoup d'inconnues et de risques, et parce qu'elle est coûteuse. Le Programme K6 nécessite la création d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne afin de rétablir une équité entre les industries européennes et extra-européennes, et de permettre des investissements comme ceux prévus lors de la Phase 2. Il s'agit en tout cas d'une ambition forte d'EQIOM qui se projette dans l'avenir et souhaite décarboner sa production : un four est construit pour 40-50 ans et le sujet du CO₂ doit être intégré à la réflexion. **Sylvain CODRON** ajoute qu'il n'y a pas de cimenterie dans le monde qui capte le dioxyde de carbone aux niveaux visés par EQIOM.

Questions et remarques d'une riveraine de la rue Jean-Baptiste Macaux

La cimenterie génère des désagréments, odeurs et poussières, subis par les riverains

La Phase 1 peut-elle se faire sans la Phase 2 ?

Quel est l'avenir des fours existants ? Des travaux sont-ils prévus pour limiter poussières et odeurs ?

Est-ce que tout l'ancien va être repensé pour donner un coup de frais à certains bâtiments décrépis ?

Les camions passent à grande vitesse dans la rue Jean-Baptiste Macaux : la mairie et le département ont été sollicités.

David COULON précise qu'EQIOM investit pour réduire les poussières, par exemple avec la rénovation des filtres du four 5 il y a 6 ans, avec un investissement de 5 millions d'euros. Les manches de ces filtres ont été renouvelées cette année pour un montant de 220 000 euros. Les émissions de poussières du site sont en-dessous des normes.

David COULON précise que les deux fours existants seront arrêtés ; ils ne produiront plus de clinker.

David COULON explique que le sujet de l'insertion paysagère est discuté avec la CCPL et sera traité dans le cadre d'un atelier qui permettra de réfléchir à l'intégration des installations nouvelles et actuelles.

David COULON indique que les transports de la cimenterie rejoignent directement la RN42, ils ne peuvent pas passer dans le centre-ville qui est interdit aux poids lourds et ils n'utilisent que très peu la rue Jean-Baptiste Macaux. Il ne s'agit que de quelques poids lourds qui rejoignent leur dépôt en fin de journée.

Questions et remarques d'un participant

La priorité affichée est la réduction des émissions de dioxyde de carbone, de 20 % puis de 90 %. En contrepartie, la production et le nombre de camions sont doublés. Est-ce que l'intérêt économique prime sur l'intérêt écologique ? Le projet ne risque-t-il pas de desservir Lumbres ?

Pierre BERNARD explique qu'aujourd'hui, EQIOM produit 650 000 tonnes de clinker à Lumbres et en importe 500 000 tonnes depuis la Turquie et l'Espagne. Dès la première phase, les émissions à la tonne de clinker produite diminuent de 20 % puisque le clinker est produit à Lumbres, par un équipement efficace, et sans les

transports depuis l'étranger. Il y a donc un intérêt économique et écologique sur la première phase. Sur la seconde phase, les normes se renforcent d'année en année et la France avance plus vite que les autres, notamment sur les émissions générées par la production des matériaux de construction. EQIOM reste prudent sur la phase 2 car c'est le premier projet à être approuvé par l'Union européenne : il s'agit encore de discuter des contrats avec les fournisseurs et d'obtenir tous les feux verts. Cependant, le but est bien d'arriver à la neutralité carbone, et c'est ce qui se fera qu'avec la captation. Le four est conçu dès le départ afin d'être adapté à la captation prévue en phase 2.

Partie II – Le nouveau four

EQIOM revient sur la première phase du Programme K6, de construction d'un nouveau four, en présentant les caractéristiques de ce dernier, le développement de l'économie circulaire, les transformations apportées à la cimenterie ainsi que les principaux effets du projet sur l'environnement.

Question d'un participant, retraité de la cimenterie

Il est question d'une augmentation des emplois indirects, mais EQIOM ne mentionne pas les emplois directs. Les modernisations d'usines s'accompagnent souvent de réduction des effectifs.

David COULON explique qu'un des objectifs du Programme K6 est la pérennisation de la cimenterie. Tous les emplois directs et indirects existants seront conservés. Les créations d'emplois indirectes concerneront la logistique, pour le transport du clinker et des combustibles alternatifs, et l'exploitation de la carrière.

Questions d'une participante

Quel sera l'impact de l'augmentation de l'exploitation sur la carrière ? Une simulation à horizon 2050 est-elle disponible ?

Quand est-ce la décision sur la capture du carbone interviendra ?

Luc COUSIN observe que bien que la carrière soit en exploitation depuis 130 ans, elle demeure relativement proche de la cimenterie. Le procédé est efficace et permet de limiter la consommation de matériaux. Il n'y a pas de simulation faite à 50 ans ; elle sera réalisée lors du réexamen d'exploitation de carrière. Le gisement est garanti pour les 50 prochaines années du fait d'une géologie adéquate qui se poursuit jusqu'à la mer. **Jean-Michel STIEVENARD et Anne-Marie ROYAL** demandent à EQIOM la production d'une fiche sur l'extension spatiale de la carrière pour les 30 prochaines années et sur les hypothèses d'évolution au-delà. Cette fiche sera téléchargeable sur le site internet de la concertation.

Luc COUSIN précise que la décision sur la capture du carbone devrait intervenir en 2024.

Questions d'une participante

D'autres vues sont-elles disponibles, par exemple depuis la rue Jean-Baptiste Macaux ou la piscine ?

Est-ce que des études sont disponibles sur le bruit et les poussières ?

Que va-t-il advenir des fours existants ?

Luc COUSIN indique que d'autres vues sont disponibles dans le dossier de concertation. Les vues demandées, depuis la rue Jean-Baptiste Macaux et la piscine, seront réalisées dans la perspective de l'atelier « insertion territoriale et paysagère ». Les documents de cet atelier seront mis en ligne sur le site internet de la concertation.

Luc COUSIN explique que les deux fours existants sont obsolètes et qu'ils ne seront pas réutilisés pour faire du clinker. Ces équipements sont conservés le temps de vérifier qu'ils ne peuvent être utilisés pour d'autres besoins. S'ils n'ont pas d'utilité, ils seront déconstruits.

Sylvain CODRON précise que les études sanitaires et bruit sont en cours et qu'elles seront disponibles pour l'atelier « enjeux environnementaux » ; elles intègrent une réflexion sur les mesures pour limiter le bruit. Les nouveaux équipements seront éloignés des habitations. Le projet doit permettre de réduire les émissions de dioxydes d'azote et de dioxydes de soufre ; les études de risque sanitaire en cours doivent permettre de préciser cet impact.

Questions posées par un représentant de France Nature Environnement Hauts de France

Le béton produit à Lumbres sera-t-il à la fois meilleur en CO₂ et plus isolant ?

Qu'en est-il des métaux lourds contenus dans les CSR ? Et de la mise aux normes des cimenteries par rapport aux incinérateurs ?

Les arrêts techniques nécessiteront-ils l'intervention d'intérimaires ? À la cimenterie de Dannes, les arrêts généraient du bruit et les interventions des intérimaires ne se passaient pas très bien.

Est-il prévu de remblayer, de réaménager les carrières non-exploitées, par exemple avec des déblais venus d'Île-de-France ?

Pierre BERNARD explique qu'EQIOM a une branche « bétons » avec 500 personnes, avec un laboratoire à Lille pour travailler sur les bétons bas carbone et isolants, et réfléchir à l'intégration d'éléments de substitution comme des bétons de démolition. La priorité reste la réduction des émissions de CO₂ à la tonne produite.

Luc COUSIN précise que les CSR sont des déchets non-dangereux, les mêmes qu'aujourd'hui, sans métaux lourds. Toutes les cendres issues de la combustion des CSR sont réutilisées dans le ciment. **Sylvain CODRON** ajoute que les teneurs en métaux lourds des ciments sont suivies, ce qui nécessite un contrôle des CSR entrants. EQIOM choisit donc les déchets valorisés dans la cimenterie. La réglementation entre usines d'incinération et cimenteries converge. Le CO₂ n'est pas comptabilisé pour les incinérateurs alors qu'il l'est pour les cimentiers.

David COULON confirme une grande vigilance sur les arrêts techniques puisque 100 à 150 personnes en plus sont présentes sur site. Ces travaux génèrent du bruit car les briques réfractaires sont cassées dans le four : les horaires des travaux sont donc encadrés. Le four 6 sera beaucoup plus court, avec moins de briques à casser. Pour ces travaux, une société spécialisée intervient, avec des opérateurs formés et dotés d'équipements de protection adaptés. La politique sécurité d'EQIOM est très sévère,

avec un objectif zéro accident de travail, pour les salariés comme pour les sous-traitants.

Sylvain CODRON explique qu'il n'est pas prévu de remblayer la carrière, afin de ne pas générer de risques pour les captages d'eau potable locaux. De plus, la carrière est trop éloignée de la région parisienne pour recevoir des déblais de chantier. EQIOM prévoit de poursuivre le travail engagé avec le Conservatoire des espaces naturels pour le réaménagement naturel de la carrière. Ce travail intègre des visites scolaires tous les ans pour mettre en lumière la biodiversité : en effet, la biodiversité qui se développe après l'exploitation d'une carrière est parfois plus intéressante que ce qu'il y avait avant.

Question d'une participante

L'augmentation de la production va-t-il entraîner une augmentation du nombre de trains ? Les horaires des trains, qui génèrent des nuisances en soirée, seront-ils les mêmes ?

David COULON explique que le transport ferroviaire est réservé au ciment. Les quantités supplémentaires de clinker produites à Lumbres seront transportées par la route. Des réflexions sont en cours pour réduire le nombre de manœuvre de trains et les nuisances sonores lors des entrées et sorties des trains.

Conclusion

Jean-Michel STIEVENARD Des questions sont posées et des réponses sont apportées et il faut en évaluer la complétude. Les garants sont là pour ça. Des modalités de concertation, notamment des ateliers, sont prévues pour pouvoir discuter, approfondir voire contester les réponses, par exemple sur les poussières et sur l'insertion paysagère. Il rappelle toutes les modalités à disposition des participants.

Anne-Marie ROYAL ajoute que certaines questions concernent d'autres partenaires, comme pour l'impact de l'augmentation de la circulation sur la voie verte.

Pierre BERNARD remercie les participants pour leurs questions et leur intérêt. Il recense les différents sujets d'interrogation et s'engage à apporter toutes les réponses nécessaires pendant la concertation préalable.